

République Française  
Département Loiret  
**Commune de Sennely**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

  

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 15/12/2025  
Et  
Publication ou notification du :  
15/12/2025

L'an 2025, le 12 Décembre à 19h55, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/12/2025.

**Présents :** M. de DREUZY Philippe, Maire,  
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,  
MM : AGOUTIN Cyril, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCault Gilles, GARRIDO Francis

**Excusé ayant donné procuration :**  
M. BLEUSE Georges à Mme CORNUAULT Yolande

**A été nommé(e) secrétaire :** M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Mme BRENGEL-BOUSSIER Marie-Anne

## 2025-62 – Révision des tarifs du gite communal à compter du 01/01/2026

En raison du changement de mode de gestion du gîte communal et de l'intégration de la location des draps dans le tarif, il est proposé de réviser les tarifs de location du gîte communal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Monsieur le Maire propose d'appliquer les tarifs selon l'annexe ci-jointe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** les nouveaux tarifs de location du gîte communal à compter du 1er janvier 2026 annexés à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 12/12/2025

Le Secrétaire de séance,  
M. BOUQUIN Jean-Jacques

Le Maire,  
M. de DREUZY Philippe

